

## **RESPONSABLE UNIQUE DE SECURITE**

**Le RUS est le seul responsable auprès des autorités publiques de l'observation des conditions de sécurité relatives aux risques d'incendie et de panique tant pour l'ensemble des exploitations du groupement que pour chacune d'entre elles (Art. R.123-21 du CCH).**

**Public :** Chefs d'établissements, responsables des services techniques, maîtres d'ouvrage et/ou gestionnaires désignés au service sécurité.

### **Objectifs :**

- Appréhender les rôles du RUS et sa responsabilité
- Prendre ses fonctions et connaître ses interlocuteurs
- Savoir piloter, auditer et communiquer
- Gérer les commissions et organiser les visites

### **Programme/contenu :**

#### **MISSIONS DE COORDINATIONS ET DE CONTRÔLES**

Les contrats d'entretien obligatoires (extincteurs, ascenseurs, SSI...)  
Les conditions de sécurité en période de travaux dans les ERP et les ICPE  
La formation du RUS  
Les aspects réglementaires de la gestion de la sécurité

#### **MISSIONS DE CONSEILS**

La mise en œuvre de la procédure d'évacuation du public en lien avec les exploitants  
La formation du personnel et des exploitant de son site

#### **MISSIONS ADMINISTRATIVES ET REGLEMENTAIRES**

La veille et la tenue et mise à jour du registre de sécurité  
Les documents justificatifs sollicités lors des visites périodiques de sécurité et/ou réception de travaux( CCDSA ,RVRAT,RF etc).  
L'accueil de la commission de sécurité lors des visites  
Les dispositions particulières liées à l'exploitation du groupement d'établissement en matière de sécurité incendie  
Les dispositions particulières en ICPE

**Durée** : 14 heures réparties sur 2 jours

**Prérequis** : niveau avancé en sécurité incendie, inscription validée après entretien.

### **Moyens pédagogiques et techniques :**

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.  
Documents supports de formation projetés.  
Exposés théoriques  
Etude de cas concrets

### **Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation :**

Feuilles de présence.  
Formulaires d'évaluation de la formation

**Intervenant** : expert en sécurité incendie